



## Le SNJ dénonce le blocage du journal

Quelque 150 personnes, se revendiquant « de l'assemblée interprofessionnelle de la maison de la grève à Rennes » et souhaitant « protester contre la couverture du mouvement des retraites effectuée par Ouest-France », selon le compte-rendu qu'en a fait *Le Mensuel de Rennes*, ont bloqué le siège d'Ouest-France de 23 h à 2 h du matin dans la nuit de vendredi à samedi.

Ces manifestants ont notamment distribué des photocopies du tract *Enrayer le déclin éditorial* que le Syndicat national des Journalistes avait diffusé le 25 octobre dernier et mis en ligne sur son blog. Les camions chargés de la livraison du journal n'ont pu quitter Chantepie et le siège du journal qu'après 2 h du matin.

Comme il l'avait fait en 2003, le SNJ, majoritaire à Ouest-France et dans la profession, a effectivement déploré l'ambiguïté et la partialité de certains éditoriaux parus dans ce journal sur la réforme des retraites et le conflit qu'elle a engendré. Il a également dénoncé la teneur de certaines consignes données par la rédaction en chef, visant à décrédibiliser le mouvement auprès des lecteurs.

Pour autant, le SNJ ne saurait cautionner l'action menée à Rennes dans le but de bloquer la distribution du journal.

La liberté de ne pas être d'accord avec le contenu des médias doit pouvoir s'exprimer et être respectée. En aucun cas, elle ne peut justifier des actes portant atteinte à la liberté de la presse. Il s'agit là d'un droit découlant de la Constitution et tout ce qui lui porte atteinte doit être dénoncé avec fermeté.